ACCORD ENTRE LE PARTICIPANT ET LE SITE DE SOUTIRAGE TITULAIRE D'UN CONTRAT D'ACCES AU RESEAU EN VUE DE LA PARTICIPATION AUX MECANISMES DE MARCHE DE RTE

LE CONSOMMATEUR

[nom complet], société [forme sociale], au capital de [montant du capital] euros, dont le siège social est situé à [adresse complète], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [ville] sous le numéro [N° SIRET], dont le code EIC est [N° EIC] et dont le numéro de TVA intra-communautaire est [n° de TVA intra-communautaire], représentée par [Mme/M.] [nom et fonction du signataire], dûment habilité(e) à cet effet,

titulaire d'un Contrat d'Accès au Réseau, pour le(s) site(s) de consommation associé(s) au(x) point(s) de livraison (PDL) n° [numéro PDL ; …]

AUTORISE [nom complet du Participant],

société [**forme sociale]**, au capital de **[montant du capital]** euros, dont le siège social est situé à **[adresse complète]**, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de **[ville]** sous le numéro **[N° SIRET]**, dont le code EIC est **[N° EIC]** et dont le numéro de TVA intra-communautaire est **[n° de TVA intra-communautaire]**, représentée par **[Mme/M.] [nom et fonction du signataire]**, dûment habilité(e) à cet effet,

titulaire de l'Accord de Participation N° **[Numéro d'Accord de Participation]** conclu avec RTE en date du **[date de signature de l'Accord de Participation]**

- à réaliser des modulations de consommation à la hausse et à la baisse sur tout ou partie de ses usages électriques pour les valoriser sur les marchés ;
- à transmettre à RTE les données de consommation et à utiliser les données de télémesure du ou des Sites de consommation indiqué(s) par le Consommateur.

AUTORISE le gestionnaire du réseau auquel son site de soutirage est raccordé :

- à collecter ses données de consommation au pas de temps 15 minutes pour les Sites de Soutirage raccordés en basse tension et avec une Puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA et au pas de temps 5 minutes pour les autres Sites de Soutirage ;
- à fournir à **[nom complet du Participant]**, et à RTE le cas échéant, ses données de consommation collectées ;
- à fournir à RTE les données contractuelles du Consommateur (fournisseur, responsable d'équilibre, puissance souscrite…) nécessaires à la réalisation de modulations de consommation.

AUTORISE RTE

- à réaliser des audits des systèmes de mesure et de transmission mis en place ainsi qu'à contrôler la chaîne de commande des modulations de consommation mise en place auprès du Consommateur, y compris lors d'expérimentations.

RECONNAIT que le Modèle de Versement Corrigé régit le versement :

- La facturation de cette énergie par le fournisseur au consommateur dans le cas où [nom complet du Participant] doit au fournisseur du site de consommation à la suite d'une Modulation de Consommation d'électricité à la baisse ;
- L'absence de facturation de l'énergie par le fournisseur au consommateur dans le cas où le fournisseur du site de consommation doit à [nom complet du Participant] à la suite d'une Modulation de Consommation d'électricité à la hausse.

Le **CONSOMMATEUR** :

Nom et prénom ou fonction du Consommateur ou de son représentant :

Signature :